



MISE EN PLACE DES ESP LE TRAVAIL PAIE

A compter du 1^{er} janvier 2024, l'administration pénitentiaire aura repris à sa charge toutes les missions d'escortes judiciaires, auparavant dévolues aux Forces de Sécurité Intérieure.

Cette bascule ne sera pas sans conséquence pour les *Equipes de Sécurité Pénitentiaire (ESP)*, tant au niveau des ressources humaines que matérielles.

Après plusieurs échanges avec les instances nationales, mais également régionales, **FO JUSTICE** a obtenu un renforcement des effectifs pour les *ESP* de la DISP Strasbourg, mais également l'acquisition de nouveaux véhicules.

Pour que chacun puisse mener à bien ses missions, il est nécessaire que toutes les *ESP* de la DISP soient dotées uniformément des moyens techniques optimums.

L' UISP FO JUSTICE GRAND EST demande donc à la DISP de s'assurer que tous les agents *ESP* du ressort sont bien équipés du même gilet tactique, et d'y remédier rapidement si cela n'est pas le cas.

L' UISP FO JUSTICE GRAND EST sera toujours sensible à l'amélioration des conditions de travail des agents de la 3eme Force de sécurité publique qui exercent en missions extérieures !

